

FACTURE N° 4050060
N/REF : 30/04/2024 15H58 C:000724 I:01727

GUYOT INDUSTRIE

V/Appel du Mardi 30/04/2024 a 15H58

**ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS**

IMMEUBLE : KEROLZEC
ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS

Guipavas, le 21 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GUYOT KEROLZEC ST MARTIN DES CHAMPS
MOTIF : POMPAGE ET CURAGE SELON BESOIN
Donneur d'ordre : M. Y. LE GOFF

INTERVENTION DU 02/05/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
ÉCRÉMAGE DU BASSIN D'ORAGE
POMPAGE LAVAGE D'UN SÉPARATEUR HYDROCARBURES
POMPAGE LAVAGE D'UN AVALOIR DANS LE HANGAR DE TRI
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

DÉCHETS : 5,78 T : EAUX HYDROCARBURÉES

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 21/05/24 a 15H05 M. Y. LE GOFF
SB AB Email envoyé le 16/05/24 a 09H14 M. Y. LE GOFF

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	1ere heure Hydrocureur+chauffeur	1	176,00	528,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
5,78	T(s) déchets Eaux hydrocarburées traités	1	185,00	1069,30

TOTAL H.T.	1597,30
T.V.A. a 20,00%	319,46
TOTAL T.T.C.En EURO	1916,76

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.

Facturation AHP

De: Yves Le Goff <yves.legoff@guyotenvironnement.com>
Envoyé: mardi 21 mai 2024 15:55
À: Secretariat AHP
Objet: RE: Demande de bon de commande de regularisation pour l'immeuble KEROLZEC
ZI DE KEROLZEC - 29600 ST MARTIN DES CHAMPS Marché: NOTRE TARIF EN
VIGUEUR - Ref : 30/04/2024 15H58

Ok pour moi

-----Message d'origine-----

De : secretariat@ahp-vidange.fr <secretariat@ahp-vidange.fr> Envoyé : mardi 21 mai 2024 15:03 À : Yves Le Goff <yves.legoff@guyotenvironnement.com>

Objet : Demande de bon de commande de regularisation pour l'immeuble KEROLZEC ZI DE KEROLZEC - 29600 ST MARTIN DES CHAMPS Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR - Ref : 30/04/2024 15H58

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint notre demande de bon de commande de regularisation, concernant notre intervention dans l'immeuble ZI DE KEROLZEC - 29600 ST MARTIN DES CHAMPS Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR.

Pour toute correspondance sur ce dossier, merci de mentionner la référence suivante : 30/04/2024 15H58

Dans l'attente de la réception de votre bon de commande, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.